



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES**

**ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024**

### **SOMMAIRE DU BIR N°35 DU LUNDI 17 JUIN 2024**

<b>DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ</b> .....	<b>2</b>
COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.....	2
<b>ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE</b> .....	<b>3</b>
RECRUTEMENT D'UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ, DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC) .....	3
<b>DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE</b> .....	<b>5</b>
RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE MISSION CARTE DES FORMATIONS - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 .....	5

# DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

## COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

BIR n°35 du 17 juin 2024

Réf : DPATSS

### REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

#### Membres titulaires

Monsieur Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président

Monsieur Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon

Madame Malika Touimi Benjelloun, directrice des ressources humaines du CROUS de Lyon

Madame Bénédicte Robin, proviseure du lycée J. Perrin – Lyon

#### Membres suppléants

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines de l'académie de Lyon

Madame Tifenn Lebeau, directrice générale des services adjointe en charge des ressources humaines de l'université Jean Moulin – Lyon 3

Monsieur Éric Esvan, principal du collège les Iris - Villeurbanne

Madame Hakima Ancer, directrice des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé de l'académie de Lyon

### REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b>
- Monsieur Yves MIELLET-BENSAN (A&I-UNSA)	- Madame Adeline ARMATA (A&I-UNSA)
- Madame Saïda MAHFOUD (A&I-UNSA)	- Madame Claudine BENNACER (A&I-UNSA)
- Madame Emeline VIGNAT (A&I-UNSA)	- Madame Maryline LAFFITTE (A&I-UNSA)
- Madame Constance ROSEL (CGT Educ'action)	- Monsieur Sylvain PERDRIX (CGT Educ'action)

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

# ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

## RECRUTEMENT D'UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ, DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

BIR n°34 du 10 juin 2024

Réf : DE/DEP-IEF/SG

### 1) Description du poste :

Sous l'autorité de la Directrice de l'EAFC et en concertation avec les trois autres directeurs adjoints, les missions sont les suivantes :

- Participer au management interne des équipes d'ingénierie pédagogique, de formation et administratives des 7 départements de l'école académique ainsi qu'à l'organisation du travail en équipe de direction (gestion des dossiers, coordination secrétariats, planifications)
- Accompagner plus particulièrement les chefs de deux départements de l'école: Ingénierie de la formation, continuum, qualité, Innovation, numérique, RH, International
- Accompagner les cycles de formation et parcours, plus particulièrement le cycle de formation des personnels d'encadrement en lien avec le délégué régional académique à la formation des personnels d'encadrement (DRAFPE)
- Partager avec la directrice de l'EAFC et les autres directeurs adjoints les liens avec IHEEF, DE, DGRH, DGESCO nécessaires à la mise en oeuvre et au suivi des dossiers
- Assurer avec la directrice adjointe en charge du premier degré et les cheffes des départements Ingénierie de la formation et continuum; l'ingénierie, la mise en oeuvre de tout type de formation d'ordre académique, dans le premier degré et en interdegré :
  - > Initiale en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé , ENSP) et les services départementaux, et les évolutions de la formation initiale.
  - > Continue
    - ingénierie de Formation Education prioritaire ;
    - formation de formateurs ;
    - formation des directeurs ;
    - formations des contractuels ;
    - formations des EAP ;
    - lien avec les formations ASH ;
    - formations enseignants 1er degré
- Participer à la conception et mise en oeuvre de la formation des formateurs académiques et départementaux
- Participer au développement de projets, expérimentations, innovations institutionnelles portées et/ou développées par l'EAFC dans tous les domaines (ex: teacher academy, VIRTUO...)

### 2) Descriptif du profil recherché :

Le poste requiert :

- Des compétences en ingénierie pédagogique et des compétences formatives avérées.
- Une grande disponibilité, ainsi qu'une capacité de travail importante.
- Une très bonne connaissance du premier degré.
- Des qualités relationnelles et de communication.
- De bonnes connaissances des aspects institutionnels et pédagogiques concernant la formation (connaissance des différents textes réglementaires, des instances, des partenaires).
- des compétences avérées en management des organisations pédagogiques, éducatives et de formation

Compétences transversales nécessaires liées aux nécessités du poste :

- Autonomie
- Initiative
- Organisation
- Réactivité
- Capacité à travailler avec plusieurs partenaires

Compétences spécifiques :

- Connaissance experte du premier degré, compétences et convictions pédagogiques confirmées. Expérience solide de pilotage du premier degré, d'élaboration de plans de formation, de coordination.
- Connaissances acquises dans le domaine de la formation de formateur.

### **3) Modalités de candidature :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- le dossier doit être envoyé par mail à :

Monsieur le Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon – Direction de l'encadrement, aux courriels suivants : [de1@ac-lyon.fr](mailto:de1@ac-lyon.fr) ; [de1-cb@ac-lyon.fr](mailto:de1-cb@ac-lyon.fr)

Et à

Monsieur l'Inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône, au courrier suivant : [ce.ia69-cab@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-cab@ac-lyon.fr)

- Un double devra être envoyé par mail à : [ienpremiersecondegre@education.gouv.fr](mailto:ienpremiersecondegre@education.gouv.fr)

Ainsi, votre candidature sera bien enregistrée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Il est donc inutile d'envoyer au ministère, le double de votre dossier de candidature par courrier.

# DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

## RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE MISSION CARTE DES FORMATIONS - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

BIR n°35 du 17 juin 2024  
Réf : DRAFPIC

### Le contexte

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes est constituée des académies de Clermont-Ferrand (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme), Grenoble (départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie) et Lyon (départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône).

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services déconcentrés de l'Education nationale, un service à compétence régionale chargé de la formation professionnelle initiale et continue et du développement de l'apprentissage a été créé à compter du 1er janvier 2020.

Le service régional est organisé sur chacun des trois sites rectoraux selon un mode de spécialisation fonctionnelle. Chaque partie de service a vocation à se spécialiser progressivement en s'organisant en pôle de spécialisation pour le compte de la région académique :

1. L'académie de Clermont-Ferrand porte le pôle apprentissage et alternance;
2. L'académie de Grenoble porte le pôle animation et suivi de la politique de campus;
3. L'académie de Lyon porte le pôle construction de l'offre de formation.

Cette organisation fait l'objet d'une évaluation régulière et est susceptible d'évoluer dans le temps.

### Missions :

Les fonctions de chargé de mission s'exercent au sein de la Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAFPIC)- site de Lyon

Le chargé de mission effectuera les missions suivantes, pour l'académie de Lyon :

#### **Suivi du dossier « Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques**

En lien avec l'adjoint à la DRAFPIC, accompagné par le groupe de pilotage et les services académiques

- Suivi administratif du mouvement des DDF, des faisant-fonctions et des assistants techniques au DDF
- Préparation technique et administrative des journées de formation des DDF (formation initiale et continue)
- Ingénierie de formation : participation à la professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, en apprentissage et en formation continue, en lien avec les inspecteurs, la délégation à la formation innovation expérimentation (DFIE) analyse des besoins de formation et/ou des exigences nécessaires au développement professionnel ;
- Conception et réalisation de dispositif de formation ;
- Animation pédagogique des actions de formation ;
- Suivi et évaluation des actions de formation.

#### **Suivi du dossier « Responsable du bureau des entreprises »**

En lien avec l'adjoint à la DRAFPIC et la chargée de mission école/entreprise, accompagné par le groupe de pilotage et les services académiques

- Suivi administratif du recrutement des RBDE
- Préparation technique et administrative des journées de formation des RBDE
- Ingénierie de formation :
  - Participation à la professionnalisation des responsables des bureaux des entreprises en lien avec les inspecteurs, l'école académique de la formation continue (EAFC) analyse des besoins de formation et/ou des exigences nécessaires au développement professionnel
  - Conception et réalisation des dispositifs de formation
  - Suivi et évaluation des actions de formation.
- Organisation des réunions du groupe de pilotage

#### **Suivi du dossier Lycée des métiers et Qualéduc**

- Participation au groupe de pilotage du dispositif Lycée des métiers
- Accompagnement des établissements dans la constitution de leur dossier
- Expertise des dossiers
- Préparation des instances académiques

## **Participation à la construction de la carte des formations Initiale scolaire et en apprentissage pour l'académie de Lyon**

En lien avec la DRAFPIC, l'adjoint à la DRAFPIC et les services académiques

Accompagnement et suivi de la construction de la carte des formations initiale et en apprentissage pour l'académie de Lyon en lien avec le DRAFPIC, les délégués à la formation professionnelle et les services académiques. Le cœur de l'activité consiste à anticiper les besoins en compétences pour mieux répondre aux enjeux des différentes filières et faciliter le développement d'une offre de formation, cohérente avec les priorités de France 2030 :

- Accompagnement des établissements dans les projets d'évolution de leur carte des formations sous statut scolaire,
- Création et mise à jour des tableaux de bord académiques,
- Gestion de l'interface avec les Greta CFA et les inspecteurs sur l'évolution de la carte des formations en apprentissage,
- Organisation des instances académiques.

### **Votre profil :**

- Connaissance fine du système éducatif particulièrement de la formation professionnelle d'une part et du fonctionnement d'une académie d'autre part,
- Expérience en matière de conduite de projet,
- Capacité à structurer, planifier et évaluer un processus administratif
- Qualités relationnelles
- Aptitudes à la communication, à l'écoute, à la coordination
- Rigueur, respect des délais, confidentialité

### **Conditions d'emploi :**

- Poste de catégorie A ouvert aux Enseignants du secteur public, agents titulaires ou contractuels
- Affectation à la DRAFPIC
- Poste à temps plein (37h30 hebdo – 30 jours de congés – 15 jours d'ARTT)
- A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024
- Déplacements ponctuels

Merci d'envoyer votre candidature avant le 28 Juin 2024 à [drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)

Poste vacant à compter de 1<sup>er</sup> septembre 2024.